Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

CONDITIONS
Par la poste. Un an ..... 20 francs
Six mois ..... 10 francs
Trois mois ..... 5 francs
Départements non limitrophes et Etranger, port en sus.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces	la ligne	0,50
Réclames	—	1,00
Faits divers	—	0,50
Au-dessus ou au-dessous du Feuilleton	—	0,50
Dans les « Dépêches de la Nuit »	—	0,50
Etat-civil	—	0,75
Chronique locale	—	0,50
Echos	—	0,50
Gazette du Nord	—	0,50

A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, la « Croix » ne paraîtra pas lundi matin.

Faites cesser le scandale

Oui, nos gouvernants font preuve d'une ingratitude stupide envers les missionnaires français qui, sur la terre marocaine, rivalisent d'héroïsme avec nos soldats pour servir les intérêts de la mère Patrie.

Cette incurie officielle, compliquée souvent de mauvais vouloir systématique, a maintes fois soulevé, dans la Presse comme à la tribune du Parlement, les protestations non seulement des catholiques, mais de certains politiciens de gauche, chez qui les passions sectaires n'étouffaient point la voix du patriotisme.

Nous ne dénoncerons jamais le scandale avec assez de force. C'est entendu.

Mais il ne suffit pas de gémir, ni même de crier. Voyons plutôt si, par nos efforts individuels, nous ne pourrions pas compenser, dans une certaine mesure, auprès de nos missionnaires, l'indifférence obstinée d'un Etat qui refuse d'accomplir son devoir.

Ignorés ou sournoisement combattus par un Pouvoir qui devrait être le premier à les défendre, les Franciscains français, à force d'énergie, ont su néanmoins se faire une place au Maroc.

Ils y ont établi les neuf postes de Casablanca, Settat, Marrakech, Fez, Meknès, Rabat, Berkane, Oudjda et Taourirt.

Autour de chacun de ces centres il y a des colonies françaises qui grandissent rapidement. Leur premier soin a été souvent de bâtir une église, immédiatement fréquentée par les officiers et les soldats.

Bientôt des religieuses franciscaines sont venues à leur tour. Elles ont fondé des hôpitaux militaires, des dispensaires, des écoles.

Tout à la fois gardes-malades, aumôniers militaires et curés de « paroisses » qui ont souvent un rayon de 70 à 80 kilomètres, les missionnaires français rendent là-bas d'immenses services.

Les Marocains eux-mêmes le reconnaissent. Un jour que Moulay-Hafid passait à Casablanca, on lui présenta la liste de souscription pour la future église catholique française. Il fit bon accueil à la demande et s'inscrivit pour 1.500 pesetas.

Eh bien ! ce geste du Sultan, un missionnaire d'Oudjda supplie nos généreux lecteurs de le renouveler au bénéfice de ses œuvres.

Ce missionnaire, le R. P. Bonaventure Cordonnier, est digne, à plus d'un titre, d'être écouté.

C'est un enfant du Nord, prêtre du diocèse de Cambrai, un Roubaisien, ancien vicaire à Sainte-Catherine, à Lille.

Et puis la « paroisse » d'Oudjda est si intéressante !

En trois ans, sa population a décuplé. La garnison française à elle seule comprend 1.500 hommes.

La vie religieuse y est intense. Les dames d'officiers se dévouent pour les œuvres locales, fêtes enfantines, catéchismes, visites des malades, etc... En novembre 1912, les religieuses de la Doctrine Chrétienne de Nancy sont venues. Elles sont douze aujourd'hui et 250 enfants ont envahi leur école.

Mais, à Oudjda, les Franciscains français ne sont curés que secondairement. Les fonctions d'aumônier militaire absorbent surtout leur temps.

Et Dieu sait combien nos troupiers apprécient les secours religieux ! Ces temps derniers, un soldat béarnais était à l'hôpital d'El-Aioun, à cent kilomètres d'Oudjda. Son état devint inquiétant et le médecin-major télégraphia à la famille, qui répondit aussitôt : « Avant tout, qu'on lui procure un prêtre ».

Le général Alix, averti au plus vite, mit un auto-mitrailleuse à la disposition de l'aumônier d'Oudjda, qui, en cinq heures de temps, parcourut les cent kilomètres du bled et administra les derniers sacrements au défenseur de la France.

Or, la chapelle provisoire d'Oudjda est devenue absolument insuffisante pour la population, et les Franciscains français ont entrepris la construction d'une modeste église.

« Les fondations sont faites, nous écrit le R. P. Bonaventure Cordonnier, et les murailles commençaient à s'élever lorsque, ayant épuisé toutes les ressources obtenues ici, nous avons été obligés d'interrompre les travaux.

« Je sais que les catholiques du Nord sont sollicités de toutes part pour soutenir leurs nombreuses œuvres, qui font l'admiration du monde chrétien. Mais j'espère que si vous faisiez un appel aux âmes charitables, vous seriez entendus, et nous pourrions bientôt reprendre la construction de notre église.

« Ce n'est pas seulement une question religieuse. C'est aussi une question patriotique. Lorsque nous sommes arrivés à Oudjda, les Marocains étaient scandalisés de voir les Français sans prêtres. Notre chapelle provisoire fait triste figure en comparaison de leur mosquée et de son minaret. Notre église, dont les travaux sont suspendus, ressemble à une ruine. Que vont-ils penser, si nous en restons là ?

« Pour Dieu et pour la France, pour les âmes de nos compatriotes et pour celles des Musulmans, j'implore, par votre intermédiaire, le secours des âmes charitables. »

Nous avons confiance que cet émouvant appel sera entendu et que les offrandes du Nord parviendront nombreuses à l'adresse suivante : Troupes du Maroc Oriental, Père Bonaventure Cordonnier, aumônier militaire, Oudjda.

J. S.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— De **Sœur St-Gabriel**, religieuse de la Congrégation de N.-D. du Bon-Secours de **PARIS**.

La défunte était la fille de Mme Vve Ghislain-Platrier, de La Madeleine-lez-Lille ; la nièce du colonel Platrier, d'Avignon ; la cousine du docteur Platrier, de Calais, et de M. Guilbert-Platrier, avocat au ministère des Travaux publics à Paris.

— A **LILLE**, de **M. Bernard D'Hondt**, veuf de dame Céline Capron, ancien garçon de recettes de la Maison Ph. Vrau, titulaire de la médaille de 1870-1871, membre du Tiers-Ordre de Saint-François et de la confrérie du Saint-Sacrement, conseiller honoraire du cercle N.-D. de la Treille, décédé le 29 mai, dans sa 66e année, muni des sacrements.

Les funérailles auront lieu lundi 1er juin, à huit heures, en l'église St-André.

— Jeudi matin ont eu lieu, à **CROIXTE**, les funérailles de **M. F. Loywick**, membre adhérent du Comité catholique, membre de la Confrérie du Saint Sacrement et médaillé de 1870.

La levée du corps a été faite par M. le curé de la paroisse.

Après la croix et les enfants de chœur venaient les élèves des écoles communales. Pour donner une marque de sympathie à un ancien combattant de 1870, qui a vaillamment lutté contre les ennemis de la France à Bapaume, à Villers-Bretonneux, à Saint-Quentin, une délégation de la Jeunesse Catholique avait pris place au cortège funèbre et suivait le drapeau cravaté de deuil.

M. Joseph Cockenpot portait le Christ, voulant ainsi donner un suprême témoignage d'estime et de reconnaissance à son digne et fidèle serviteur.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. J. Demey, maire de la commune, Ch. Vandewalle, président du Comité Catholique, J. Verleene et E. Verdeghem, membres adhérents du Comité Catholique, tous les quatre médaillés de 1870 et anciens du 47e régiment de marche, dont faisait partie le camarade défunt.

Une assistance nombreuse et recueillie avait tenu à donner une dernière marque de regret au défunt et à offrir à la famille l'expression de sa sympathie.

Dans la foule on remarquait MM. J. Degrand, adjoint au maire, L. Decaecke, propriétaire à Volkerinckhove, G. Leuillette, M. Dousselaere, agriculteurs à Steene, L. Cockenpot et Moryase, brasseurs, etc., etc.

Au cimetière, M. Vanderbeken adressa au défunt un dernier hommage.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

Nous apprenons les fiançailles :

— A **TOURCOING**, de **Mlle Gabrielle Motte**, fille de M. Alphonse Motte, industriel, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, et de Madame, née Jacquart, avec **M. Joseph Danel**, docteur en droit, avocat à Lille.

ÉCHOS

P. T. T.

Le congrès national de l'Association générale des P. T. T. se tiendra à Lille les 4, 5 et 6 juin, salle des Sociétés Lilloises, 186 bis, rue de Paris.

Le congrès sera précédé d'un meeting organisé par le groupe local au cours duquel on signalera les améliorations qu'il y aurait lieu d'apporter aux services des P. T. T. Lillois.

Ce meeting se fera même salle le 3 juin, à 9 heures du soir.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

Les concours ci-après désignés qui avaient été primitivement fixés au dimanche 7 juin sont reportés au dimanche 28 juin.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la société.

Section supérieure (Géographie commerciale). — 1re série. Réservée aux employés et employées du commerce et de l'industrie. — Un prix de cent francs en espèces et une médaille d'argent seront attribués au lauréat, s'il est présenté un travail digne de récompense pour le sujet suivant proposé pour 1914 : Le commerce de la France avec ses colonies.

2e série. Réservée aux élèves des écoles professionnelles, industrielles et commerciales. — Les prix consisteront en ouvrages géographiques choisis par les lauréats et d'une valeur totale de cent francs. Une médaille d'argent sera en outre attribuée à l'un des lauréats. — Géographie économique générale.

NOUVELLES MILITAIRES

LES MANŒUVRES D'ARMÉES DANS LE NORD

On sait que les 1er et 2e corps d'armée exécuteront cette année, dans la région comprise entre Arras, Cambrai, Péronne, des manœuvres d'Automne.

En raison de l'impossibilité de manœuvrer dans certaines parties des environs de Bapaume, en septembre, sans risquer des dégâts excessifs, les zones d'opérations sont modifiées et la zone de rassemblement du 2e corps sera reportée un peu plus au sud-est.

Cette modification entraîne des changements pour les cantonnements de la 3e division les 10 et 11 septembre.

La dislocation des manœuvres aura lieu dans la zone de Péronne-Albert-Bapaume.

CONSEIL DE RÉVISION DU CANTON D'HAUBOURDIN

Les opérations du conseil de révision du canton d'Haubourdin, fixées au mercredi 3 juin prochain, commenceront à 8 heures du matin au lieu de 9 heures.

LES SOUTIENS DE FAMILLE DE LA CLASSE 1913

En réponse à une question écrite de M. Gaffier, député de l'Aveyron, le ministre de la guerre vient de faire connaître que le chiffre des soutiens de famille de la classe 1913 admis dans toute la France, à la suite de la décision des commissions cantonales, s'élève à 21.000.

D'autre part, le « Journal Officiel » publiera demain une circulaire concernant les jeunes gens ajournés des classes antérieures à celle de 1913, pris bons en 1914 et remplissant les devoirs de soutiens indispensables de famille. En ce qui concerne les demandes d'allocations journalières, en vertu de cette circulaire, les demandes concernant ces jeunes gens seront présentées aux conseils départementaux. Les désignations seront prononcées sans limitation en faveur des hommes de cette catégorie qui seront reconnus remplir effectivement les devoirs de soutiens de famille. Les allocations et majorations seront attribuées aux taux de 0 fr. 75 et 0 fr. 25.

Les dispositions qui précèdent seront également appliquées aux jeunes gens des classes antérieures à celle de 1913, ayant obtenu un sursis d'incorporation par application des articles 20 et 21 de la loi du 21 mars 1905.

ÉLÈVES OFFICIERS DE RÉSERVE D'INFANTERIE

Candidats de la classe 1912

Le ministre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée la circulaire suivante :

« Ma circulaire du 16 avril 1914 a déterminé certaines mesures préparatoires concernant les conditions de concours entre les candidats au titre d'élève officier de réserve appartenant à la classe 1913.

« Pour l'organisation du concours entre les candidats de la classe 1912, qui est la dernière incorporée pour deux ans, vous voudrez bien vous conformer aux prescriptions de ma circulaire du 17 mai 1912.

« En 1915, le concours pour le titre d'élève officier de réserve se fera uniquement parmi les hommes incorporés sous le régime de la loi de trois ans.

« En 1914, pour les pelotons spéciaux groupant les élèves officiers de réserve de la classe 1912 (la dernière fournie par la loi de deux ans), il paraît donc logique de prévoir une organisation analogue à celle qui a existé en 1913-1914.

« Vous voudrez bien m'envoyer, pour le 10 juin, les propositions diverses que vous croirez devoir m'adresser au sujet des cours d'élèves officiers de réserve de la classe 1912, en particulier en ce qui concerne l'installation matérielle (casernement, etc., etc.) »

PÈLERINAGE

A Paray-le-Monial — Ars — Fourvières La Salette et Annecy du 29 Juin au 10 Juillet

Programme : Départ pour Paris dans la journée de Lundi 29.

Mardi arrivée à Paray-le-Monial pour y terminer le mois du Sacré-Cœur.

Mercredi ; pèlerinage au Saint Curé d'Ars.

Jeudi ; pèlerinage à Notre-Dame de Fourvières.

Vendredi ; séjour à Grenoble.

Samedi ; arrivée à La Salette où l'on passe toute la journée de dimanche.

Lundi ; départ pour Annecy.

Mardi ; pèlerinage à Saint-François de Sales, départ pour Chamonix et retour par Montreux.

Prix du voyage — tous frais compris, sauf les dépenses faites à Paris à l'aller et au retour — 280 francs. S'adresser pour tous les renseignements et les inscriptions à M. l'abbé Pétillon, **Croix du Nord**, 15, rue d'Angleterre, Lille.

Le nombre des places est très restreint.

Les inscriptions seront closes dès que la caravane sera au complet.

PÈLERINAGE DIOCESAIN A LOURDES

Les affiches annonçant le pèlerinage de Lourdes, pour le diocèse de Lille du 26 août au 3 septembre, et pour le diocèse de Cambrai du 4 au 12 septembre, paraîtront dans une quinzaine de jours.

Il est tout à fait inutile de demander des renseignements d'avance. La plupart des trains n'accepteront pas d'inscriptions avant le 15 juillet ; chacun aura bien le temps de consulter les affiches avant cette époque et d'y trouver le renseignement qu'il désire.

(o)

SOUSCRIPTION pour les malades pauvres des Pèlerinages à Lourdes

M. Bonnet-Grulois, de Tournai ..... Fr.	5 00
Anonyme, pour le voyage d'un malade pauvre	50 »

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE PONT-SUR-SAMBRE

M. Proust, curé d'Aulnoye, organisateur des trains spéciaux, informe les pèlerins : 1° Que des billets directs pour Pont avec réduction de 50 0/0 seront encore délivrés dimanche et lundi à toutes les gares des quatre arrondissements de l'archidiocèse ; 2° Que l'Inspection principale du chemin de fer du Nord lui a donné l'assurance qu'une carte collective pour tous les pèlerins d'une localité suffisait pour obtenir demi-place dans les trains ordinaires, afin de rejoindre le train spécial à un point de jonction. Réclamer cette carte à MM. les Curés, à qui elle a été envoyée cette semaine.

Les chefs de station n'ont pas à hésiter, pour éviter des difficultés regrettables, et celui qui publie ces lignes en prend toute la responsabilité devant la Compagnie.

Splendide manifestation en l'honneur de Mgr CHOLLET

A DENAIN (Sacré-Cœur)

Vendredi soir, Mgr l'Archevêque avait bien voulu honorer d'une agréable visite la paroisse du Sacré-Cœur, à Denain.

VISITE DES ŒUVRES

Après avoir reçu au presbytère les maîtres et les maîtresses des écoles libres et de l'école ménagère, Monseigneur visita l'infirmerie tenue par les filles de la Charité, où l'un des blessés lut, sur son lit, un gracieux compliment à Monseigneur, tandis qu'un autre lui offrait une belle gerbe de fleurs.

C'était un spectacle touchant de voir le premier pasteur du diocèse se penchant avec tant de bonté et de simplicité sur la couche des malades, et leur prodiguant des paroles de bonté et de réconfort.

Monseigneur se rendit ensuite à l'ouvroir des Forges, où un nombreux essaim de jeunes filles était occupé à la couture. Après une jolie cantate de circonstance parfaitement exécutée, Monseigneur prit **l'Aiguille** comme thème de son allocution et en tira les applications les plus heureuses pour le vie morale et religieuse de la jeune fille. Monseigneur se retira enchanté de tout ce qu'il avait vu et entendu en donnant aux ouvrières une paternelle bénédiction.

GRANDIOSE MANIFESTATION

Le soir, à 7 heures, après le salut du mois de Marie, Monseigneur l'Archevêque, toujours infatigable, toujours souriant, se rendit au Cercle du Sacré-Cœur, où il reçut les hommages du Conseil Paroissial et des nombreux membres du Comité Catholique.

2.000 personnes, accourues à l'appel des cloches qui carillonnaient joyeusement, étaient massées sur la terrasse et dans les allées du jardin du Cercle coquettement pavoisé. Aucune salle n'aurait pu contenir cette foule respectueuse et sympathique, venue de toute l'étendue de la paroisse.

Une magnifique fausse porte, ornée de draperies rouges, avait été dressée dans le fond du jardin : des guirlandes de petits drapeaux et des oriflammes complétaient la décoration.

Monseigneur ne put s'empêcher d'un mouvement d'agréable surprise en contemplant cette masse populaire qui battait des mains tandis que la puissante Harmonie des Forges sous l'habile direction de M. Philippe, son chef distingué, faisait résonner les échos d'alentour de ses accents vibrants et joyeux.

M. Jean Werth, président du Comité Paroissial, commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre, en termes élevés et profondément chrétiens, salua Mgr Chollet, digne successeur des grands archevêques qui ont illustré le siège de Cambrai, et l'assura du dévouement le plus absolu des membres du Comité catholique. Ce dévouement, dit-il, s'est manifesté dernièrement, dans la souscription du Denier du Culte faite dans la paroisse, par 50 collecteurs, qui ont marché avec entrain et avec grand succès.

En terminant, il eut un souvenir bien affectueux pour le vénéré Mgr de Lydda, doyen de l'épiscopat.

Puis, un enfant de l'école libre, dans un gracieux compliment, traduisit les sentiments de ses camarades, et sollicita la bénédiction de Monseigneur pour les enfants de la paroisse.

Monseigneur l'Archevêque ne cacha pas la joie profonde qu'il éprouvait de la magnifique réception qui lui avait été réservée.

Après avoir félicité les musiciens de leur talent et de leur bonne tenue, il remercia chaleureusement M. Jean Werth de ses sentiments si nobles, si chrétiens et si dévoués.

Puis, d'une voix claire et pénétrante, écoutée avec une religieuse attention, il donna aux nombreux ouvriers présent les conseils les plus éclairés pour leur sanctification et la prospérité de leur famille.

Un joli concert termina cette splendide réception, tandis que le Cercle et l'église s'illuminaient de feux multicolores.

C'est à grand'peine que Monseigneur put regagner le presbytère. Tous, grands et petits, voulaient s'approcher de lui et baiser l'anneau.

MESSE DE MONSEIGNEUR

Le lendemain, samedi, une nombreuse assistance était de nouveau réunie à 6 heures et demie à l'église du Sacré-Cœur, pour la Messe dite par Monseigneur, durant laquelle sa Grandeur voulut distribuer la Sainte Communion à 150 personnes. La chorale des jeunes filles et le Schola des Petits Chanteurs, par leur chants parfaitement exécutés, donnèrent à cette Messe une vraie solennité.

A sept heures trois quart, Monseigneur l'Archevêque, accompagné de M. le vicaire général Cateau, quittait la paroisse du Sacré-Cœur pour se rendre à Lourches. Les enfants des écoles libres étaient de nouveau sur le passage de Monseigneur pour l'acclamer, recevoir une dernière bénédiction et lui offrir des fleurs.

(o)

A Lieu-Saint-Amand

Perché au sommet d'une colline, dominant les environs de toutes parts, le gracieux village de Lieu-Saint-Amand était en fête samedi.

Depuis trente-trois ans il n'avait reçu la visite du Pasteur du diocèse. Aussi l'on devine avec quel empressement chacun se préparait à le recevoir, chacun voulant faire quelque chose pour recevoir dignement son Archevêque. Tout fut réussi : arcs de triomphe, maisons décorées, guirlandes, bannières, voire même écussons aux armes de Monseigneur, donnaient au village un aspect inaccoutumé.

Le temps lui-même fut de la partie, malgré quelques menaçants nuages.

Vers dix heures et demie, Monseigneur arrive au faubourg de la Gare. Il est accompagné de M. le vicaire général Cateau. Une brillante escorte de cavaliers et de cyclistes l'y attend.

M. Valengin fils, après lui avoir présenté les jeunes gens, lui souhaite la bienvenue au nom de la population tout entière. Il souhaite que Sa Grandeur emporte un heureux souvenir, une excellente impression des quelques heures qu'elle va passer.

Le cortège gagne la maison de M. Gossey, qui est artistement décorée. M. Margerin lui souhaite la bienvenue au nom du Conseil paroissial et du Comité catholique. Puis c'est l'Association de Notre-Dame de la Garde et la Ligue Jeanne-d'Arc qui présentent leurs vœux.

A chacun Monseigneur apporte ses félicitations et ses encouragements.

La cérémonie de la Confirmation a lieu ensuite. Monseigneur se rend à l'église, précédé des jeunes confirmants. Sur le parcours, infirmes, parents et enfants baisent sa bague et reçoivent sa bénédiction.

Le sacrement est également administré aux enfants d'Avesnes-le-Sec et de Haspres.

Sa Grandeur quitte Lieu-Saint-Amand vers trois heures, se rendant à Hordain.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC

LE SUCRE BÉGHIN

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD DE LA FRANCE

La société a tenu vendredi son assemblée générale mensuelle sous la présidence de M. Nicolle, président.

MM. Carlos et Grandel s'étaient excusés.

Le président fait part à l'assemblée des décès de MM. Lacombe et Verhèse et se fait l'interprète de ses collègues pour exprimer les regrets qu'inspire leur perte.

La correspondance comprend des circulaires relatives à divers congrès organisés pour cette année.

M. Swyngedauw examine les différentes circonstances qui produisent des surtensions sur les réseaux de distribution d'énergie électrique.

Il explique ce qui se passe au moment de la fermeture des interrupteurs, ou de l'ouverture des circuits et montre l'analogie de ces phénomènes avec ceux qu'on constate en hydraulique. Cela nécessite des dispositifs spéciaux pour la protection des appareils branchés sur le réseau, dont M. Swyngedauw décrit le principe.

Il examine à ce sujet l'effet des orages sur les lignes aériennes et les différentes circonstances dans lesquelles ils agissent. Enfin d'autres causes telles que le vent, les particules d'eau et de sable qui frappent le conducteur produisent des effets analogues.

M. Swyngedauw termine en souhaitant que l'étude de causes encore inconnues soit poursuivie par ceux des auditeurs qu'il aura pu intéresser.

M. le Président le félicite de cette belle conférence très applaudie.

MM. Emmanuel Descamps, Jean Thiriez, Gustave Dubuisson et H. Gil sont élus membres à l'unanimité.

Le « Dupuy-de-Lôme » fait une sortie

AUTOUR DE MAUBEUGE

Maubeuge. — Jeudi matin, un peu avant sept heures, le « Dupuy-de-Lôme » a quitté son hangar et a longuement évolué au-dessus de Maubeuge et des communes voisines.

Il était piloté par le lieutenant Leroy. Il y avait à bord, en plus de l'équipage habituel, quelques officiers stagiaires : les capitaines Sisteron, Gerbès, Tixier, Ramon et le lieutenant Hennequin, chevalier de la Légion d'honneur, commandant du « Fleurus ».

A 10 heures, le « Dupuy-de-Lôme » est rentré à son port d'attache.

UN INCENDIE au petit séminaire St-Michel

A CAMBRAI

Un incendie s'est déclaré samedi vers 10 heures 1/2 du matin, dans une dépendance du Petit-Séminaire St-Michel, route de Solesmes.

A 10 heures 3/4, le tocsin donnait l'alarme. En quelques instants, les pompiers, les piquets d'incendie du 1er de ligne et du 4e cuirassiers, les autorités civiles et militaires, et bon nombre d'ecclésiastiques et de Cambrésiens, arrivèrent sur les lieux du sinistre. Mais déjà les ouvriers maçons de M. Sorlin qui travaillent dans l'Etablissement, le personnel de la gare annexe et de la maison Bourgeois avaient sorti le mobilier du bâtiment incendié. Ce bâtiment est celui qui se trouve en façade sur la route de Solesmes et qui n'était qu'en partie occupé : il comprenait le parloir des élèves, celui des professeurs, la bibliothèque, le logement de M. l'Econome et la loge du concierge.

L'eau faisant défaut en cet endroit, on eut recours au dévidoir de l'usine Garin qui permit de se procurer de l'eau à une assez grande distance.

Cinq pompes étaient sur les lieux de l'incendie ; mais toutes ne furent pas mises en batterie. On fit immédiatement la part du feu : la moitié de la toiture

ESSENCE POUR AUTOS

MOTEURINE

FEUILLETON DU 30 MAI 1914 — 31 —

Reinette

Reinette, en grand deuil, suivit le cercueil ; elle reçut les condoléances des invités et reprit avec les Douvre le chemin de la Bordière... Mais elle n'entra pas avec eux dans la maison, elle alla s'asseoir sous les tilleuls dépouillés, là où demeuraient encore la table et le fauteuil de Germain.

Elle sentait un brisement intérieur, elle avait l'impression douloureuse qu'un appui lui manquait tout à coup. Un appui... Oui, Germain avait été cela pour elle. Elle avait éprouvé de quelle affection délicate il l'avait entourée, à ses derniers moments même.

— J'ai préparé quelque chose pour vous... Vous verrez cela, petite Reinette, lui avait-il dit la nuit de sa mort. Patientez un peu à la Bordière, j'ai tout fait pour que vous n'y restiez pas trop longtemps.

Les yeux de Reinette, fatigués par les veilles et les larmes, tombèrent sur le saphir entouré de brillants qui ornaient sa bague de fiançailles. Avec quelle allégresse, quelle douceur dans sa voix babituellement brève il lui avait dit, en la passant à son doigt :

— Cette jolie pierre bleue est semblable à vous, Reinette ; elle brille doucement et charme par sa simplicité même.

Pauvre Germain ! il semblait tellement heureux, ce jour-là !... Et elle était si contente de le voir presque gai, de constater plus de vie dans son regard, d'entendre sa voix émue qui lui disait :

— Merci, Reinette, de vous confier à moi, de me donner ce bonheur.

Et tout cela était fini. Pour la seconde fois, les fiançailles de Reinette se trouvaient rompues.

Là-bas, dans l'allée, s'avançait Mme Douvre. Elle avait déjà quitté sa robe garnie de crêpe, un tablier de percale noire couvrait sa jupe de maison... Seuls, l'extrême pâleur de son visage et un léger cerne autour de ses yeux révélaient une perturbation intérieure.

— Tu n'es pas encore déshabillée ?... Il est inutile de perdre ton temps en vains regrets, dit sa voix calme qui fit tressaillir péniblement la jeune fille. Nous ne pouvons rien changer à ce qui est... La réalité demeure, c'est-à-dire le travail. Lui seul peut faire oublier...

Ses mains eurent un frémissement, ses paupières s'abaissèrent, une seconde...

— Donc, au travail, Marie-Reine ! achève-t-elle d'un ton ferme.

Et Reinette, docile mais le cœur serré, la suivit vers le logis où Germain avait voulu lui faire une place de choix, où elle redevenait la pupille pauvre, tolérée et dédaignée.

X.

Elle l'était plus que jamais. Le joug un peu allégé par Germain s'appesantissait de nouveau sur elle. En outre, l'antipathie de Mme Douvre s'avivait au souvenir de ces fiançailles imposées, en quelque sorte, comme une tentative d'amélioration, sinon de guérison, mais consenties à contre-cœur par la mère ambitieuse et jalouse de voir tant aimée cette enfant sourdement détestée d'elle.

Une autre raison l'indisposait contre la pauvre Reinette. Le service militaire de Charles finirait bientôt, le jeune homme allait revenir, et, déjà, Mme Douvre craignait de la voir entraver par sa présence les projets de mariage pour son fils cadet. Reinette l'embarrassait, il fallait trouver un moyen de se délivrer de cette encombrante pupille. Or, le moyen le plus simple était le mariage.

Mme Douvre, pour éviter dans l'avenir un conflit avec Charles, au cas où celui-ci s'aviserait de vouloir imiter Germain, était disposée à faire un sacrifice, à abandonner par exemple à la jeune fille la moitié du legs de Mme Sauvert, ce qui formerait encore une fort gentille dot pour la province.

Elle se mit, sept ou huit mois après la mort de Germain, à la recherche d'un parti quelconque pour Reinette. Un matin de novembre, quelques jours avant l'anniversaire douloureux, elle lui communiqua la demande d'un receveur d'enregistrement, complètement inconnu de la jeune fille.

Reinette eut un geste de protestation...

— Oh ! Madame, non, non ! Plus de mariage arrangé sans se connaître, je vous en prie !

— Quelle sotte enfant, tu fais ! dit impatiemment Mme Douvre. Puisque tu ne vois personne ici, comment veux-tu jamais connaître quelqu'un ?... Tu atteindras dans un an la majorité, il est temps que tu prennes une décision.

Reinette déclara d'une voix oppressée par l'émotion :

— Plutôt que d'épouser le premier venu, j'aime mieux travailler à n'importe quoi !

— C'est vite dit ; mais tu n'es pas capable de grand'chose et je ne te laisserai pas te placer comme servante. Il faut donc te marier. Réfléchis là-dessus et réponds-moi demain.

Reinette, sans répliquer, sortit de la maison et traversa le jardin pour gagner la demeure du pauvre Michel, à qui elle avait promis de porter, ce matin, un livre. La communication qui venait de lui être faite ne l'avait pas surprise ; elle connaissait, par Mme Meunier, les démarches faites par Mme Douvre pour marier sa jeune pupille. Mais celle-ci n'était plus la petite fille inexpérimentée de jadis. Elle se sentait résolue à résister pour conserver la liberté de choisir son époux.

Seulement, au prix de quelles souffrances acquerrait-elle cette liberté !

— Oh ! mon pauvre Germain, vous n'êtes plus là pour me soutenir ! songea-t-elle douloureusement.

Il lui avait pourtant dit : « J'ai préparé quelque chose pour vous... J'ai tout fait pour que vous ne restiez pas trop longtemps à la Bordière. »

Mois un an était presque écoulé, et elle s'y trouvait encore, plus malheureuse qu'autrefois.

En sortant de chez Michel, elle résolut de se rendre chez Mme Meunier afin de lui faire part de la nouvelle épreuve qui l'atteignait. Cette excellente amie lui donnerait les conseils nécessaires et la réconforterait par les bonnes paroles qu'elle savait si bien dire.

Elle prit une route bordée de peupliers, en ce moment dépouillés, et au delà desquels s'étendaient des prairies superbes. Tout ceci appartenait au domaine de la Closerie.

La-bas, la maison apparaissait, très vaste, toute blanche. Aujourd'hui — chose inusitée — les volets étaient ouverts, le logis semblait animé... Peut-être M. Logaart l'avait-il vendu ?

En approchant de la grille fermant la cour sablée qui précédait la maison, Reinette vit sortir une vigoureuse paysanne angevine tenant à la main une toute petite fille au teint trop blanc, vêtue avec élégance, mais sans goût. Elle regarda au passage la jeune fille, et celle-ci entrevit de grands yeux bleus extrêmement doux, mais dont l'expression mélancolique frappa Reinette, qui pensa :

— Serait-ce sa fille ? Il est peut-être à la Closerie ?

Par Me Meunier, chargé des intérêts de Valéry dans le pays, elle savait que le jeune savant venait de perdre sa mère.

Qu'allait-il faire, seul avec cette enfant ?... Probablement, il chercherait à se remarier.

Reinette trouva Mme Meunier dans sa salle à manger, occupée à mettre en ordre les serviettes qui revenaient du repassage. Elle accueillit la jeune fille par un sourire joyeux et l'embrassa longuement.

— Vous avez bien mauvaise mine, ce matin, mignonne. Qu'y a-t-il donc encore ?

Reinette lui raconta la demande en mariage présentée par sa tante... A sa profonde surprise, la physionomie de Mme Meunier n'exprima pas l'habituelle compassion qu'y amenaient d'ordinaire les confidences de sa petite amie.

— Tout cela s'arrangera, mon enfant, ne vous désolez pas, dit-elle tendrement en passant sa main sur le chevelure de Reinette. Mais il faudrait faire revenir un peu de rose sur ces joues-là... Tenez, puisque vous voilà, Reinette, aidez-moi donc à porter ce linge dans le placard.

Reinette s'empara d'une pile de serviettes et gagna le corridor où s'ouvrait un placard d'une profondeur inconnue hors de la province. Montée sur une chaise, elle se mit à ranger le linge sur les indications de Mme Meunier.

— C'est tout, mon enfant.

Reinette se détourna pour descendre. Mais une porte placée presque en face, la porte de l'étude, s'ouvrit lentement ; M. Meunier se montra, puis s'effaça devant un visiteur... Celui-ci était Valéry Logaart.

Il s'arrêta une seconde, visiblement surpris en apercevant Reinette ainsi juchée. Une teinte rose venait de monter au teint pâle de la jeune fille qui demeurait immobile, toute stupéfaite.

Reprenant rapidement possession de lui-même, Valéry s'inclina, tandis que Mme Meunier disait en souriant :

— Vous désiriez voir Mlle du Helly, cher Monsieur ; il semble qu'elle ait deviné ce désir.

Valéry, s'avançant, étendit la main vers Reinette.

— Voulez-vous me permettre, Mademoiselle, de vous aider à descendre ?

En murmurant un remerciement, elle posa sa main sur celle qui lui était offerte et sauta à terre.

— Allons au salon, Reinette. M. Logaart a quelque chose à vous dire, annonça Mme Meunier tout en fermant le placard.

(A suivre.)

M. Dessy.